

Thema

20 ans de débats autour des politiques éducatives Les apports de la *Revue suisse des sciences de l'éducation* (2000-2020)

Cécile Mathou, UCLouvain, **Danièle Périsset**, HEP-VS
Gonzague Yerly, HEP-FR et Université de Fribourg

Cet article propose une rétrospective des contenus des numéros thématiques de la Revue suisse des sciences de l'éducation (RSSE) portant spécifiquement sur la question des politiques éducatives, sur une période de 20 ans (2000-2020). Une analyse de contenu a été effectuée sur 15 numéros thématiques, soit 95 articles publiés dans la Revue. Afin de documenter la place des politiques éducatives dans la Revue durant les deux dernières décennies, nous avons identifié la provenance des auteur·e·s et surtout retracé l'évolution des objets traités par les contributrices et contributeurs de la Revue. Cette analyse a été guidée par cinq axes identifiés à partir des débats afférents aux politiques éducatives dans la littérature (principalement francophone) : 1) mondialisation et enquêtes internationales ; 2) réformes curriculaires ; 3) réformes de gouvernance ; 4) diversification des formes de privatisation et 5) école inclusive. Cette littérature a permis de mettre en perspective (à la fois en matière d'objets et de déplacements épistémologiques) les préoccupations présentes dans les numéros édités par la RSSE au cours des 20 dernières années dans le domaine des politiques éducatives.

1. Introduction

À l'occasion de ce numéro thématique « rétrospective » de la *Revue suisse des sciences de l'éducation* (RSSE), il nous a semblé intéressant de donner à voir comment la Revue a problématisé, durant ces deux décennies, les politiques éducatives à partir des travaux des équipes de recherche menés en Suisse mais aussi à l'étranger. Quelles ont été les préoccupations des chercheur·e·s en Suisse et celles des équipes internationales invitées à contribuer aux numéros thématiques édités pendant cette période ? Est-il possible de mettre en perspective les préoccupations manifestées dans la Revue avec celles identifiées dans une revue de littérature plus large ?

Cet article propose tout d'abord une définition de l'objet de recherche « politiques éducatives » et esquisse son évolution dans la période considérée (2000-2020). Ce cadrage théorique nous a permis de sélectionner 15 numéros thématiques. Notre analyse de leur contenu a été guidée par les questions suivantes : Combien ? Quand ? Qui ? Où ? Et finalement, quoi ? Nous avons ainsi pu déterminer la provenance des auteur·e·s et surtout retracer les objets traités et leur évolution. À partir d'une revue de littérature principalement francophone, cinq grands axes, représentatifs des principaux débats sur les politiques éducatives, ont été identifiés. Ces axes ont permis l'analyse du contenu des 95 articles édités par la RSSE dans 15 numéros thématiques et la comparaison entre les thématiques prégnantes en Suisse à certaines périodes et celles présentes dans d'autres pays industrialisés.¹

2. Les politiques éducatives : définitions et angles d'analyse

Les politiques éducatives peuvent être définies comme des programmes d'action gouvernementale informés par des valeurs et des idées, s'adressant à des publics scolaires et mis en œuvre par l'administration et les professionnel·le·s de l'éducation (van Zanten et Rayou, 2017). Les politiques éducatives sont un objet d'analyse relativement récent, les sciences politiques et la sociologie s'en étant saisi tardivement. Jusqu'au début des années 2000, le lien entre analyse des politiques publiques et recherches en sciences de l'éducation était caractérisé par une méconnaissance réciproque (Draelants, 2008). En outre, les travaux existants étaient principalement

¹ Nos remerciements sincères à nos relectrices et relecteurs, expert·e·s ami·e·s critiques, Rita Hofstetter et Christian Maroy, pour leurs encouragements et surtout pour leurs remarques et réflexions judicieuses.

descriptifs ou normatifs (Lessard et al., 2008 ; van Zanten, 2011). L'analyse des politiques publiques a ainsi été dominée jusqu'aux années 1980 par des approches fonctionnalistes et séquentielles. Selon cette approche, la politique, conçue comme découlant de l'État, suit un processus linéaire et des étapes bien définies (du type : *mise à l'agenda, élaboration et formulation, décision, mise en œuvre, évaluation*) (Lessard et Carpentier, 2015).

Dès les années 1980, certains travaux ont renversé cette perspective et déplacé le regard vers la mise en œuvre des politiques gouvernementales (van Zanten, 2011). Selon Doray et Maroy (2008), ces évolutions sont principalement portées par deux courants qui remettent en cause la vision linéaire de la politique comme un processus instrumental de « solution de problèmes » : le courant *cognitif*, qui insiste sur le fait qu'une politique publique constitue d'abord et surtout une représentation du système sur lequel on veut intervenir, et le courant de la *sociologie de l'action organisée*, qui insiste sur le fait que les agents de base contribuent tout autant que les décideuses et décideurs à la production des orientations et des effets réels de la politique.

Ces recompositions de champs entre disciplines voisines (Croché et Derouet-Bresson, 2017) entraînent une « sociologisation » de l'analyse des politiques publiques qui va favoriser l'investigation du champ éducatif par les politologues et les sociologues, et des politiques éducatives par les chercheur-e-s en éducation. Ce développement répond d'une part au renouveau des cadres théoriques de la discipline *sociologie* (perte d'influence des théories structuralistes, montée d'approches de type constructiviste) et d'autre part, aux transformations liées à la globalisation qui ont stimulé des travaux comparatistes et des analyses de la construction et la réception des politiques en éducation (van Zanten, 2011 ; Barrault-Stella et Goastellec, 2015).

Un intérêt pour les politiques d'éducation en tant qu'objet de recherche s'est alors développé au tournant du 21^e siècle, et ceci dans plusieurs champs particulièrement dynamiques comme la politique publique comparée (Barrault-Stella et Goastellec, 2015) ou la sociologie de l'« action publique » (Buisson-Fenet, 2007 ; Van Haecht, 1998). Les équipes de recherche vont alors déplacer l'accent mis auparavant sur l'élaboration et la décision politique, vers l'analyse de leur mise en œuvre et sur la dimension locale des organisations scolaires. Ce déplacement identifie alors « les acteurs intermédiaires (les cadres administratifs et pédagogiques) ou locaux (les enseignants, les chefs d'établissement) [comme étant] des acteurs centraux pour saisir le sens et l'évolution d'une politique » (Mangez, 2008, p. 5).

Enfin, l'approche cognitive s'est intéressée au domaine : elle s'interroge davantage sur la façon dont le politique définit les questions et problèmes auquel il doit faire face (Muller, 2000). Dans cette perspective, l'analyse des changements observables dans les politiques éducatives témoigne d'une transformation des catégories cognitives et normatives à partir desquelles la réalité scolaire est appréhendée et évolue au fil des années.

3. Les grands axes thématiques qui structurent les débats à propos des politiques éducatives depuis 2000

Au cours des vingt dernières années, se dessinent à travers la littérature scientifique convoquée² cinq transformations majeures, soit cinq thématiques identifiables à partir des débats afférents aux politiques éducatives mises en œuvre :

1) La mondialisation, la montée des grandes enquêtes internationales et l'adaptation des systèmes éducatifs à la société et l'économie du savoir. Dès la fin des années 1990, plusieurs rapports provenant de l'OCDE et de l'UNESCO insistent sur les changements à opérer pour développer chez les jeunes les compétences nécessaires à leur future vie de citoyen-ne et travailleur ou travailleuse (pensée critique, créativité, travail en équipe) et pour adapter les systèmes éducatifs aux réalités contemporaines. Ces institutions jouent un rôle majeur d'accélération des processus de diffusion internationale d'idées, et plus largement dans la globalisation des politiques éducatives (van Zanten, 2011). Ce processus est renforcé par la mise en place d'outils de comparaison internationaux comme le Programme international pour le suivi des acquis des

² Ces thématiques ont été identifiées à travers une revue de la littérature, principalement francophone. Il s'agissait d'une revue générale et non exhaustive, à partir d'ouvrages et numéros spéciaux de revues faisant le point sur les grandes tendances des politiques d'éducation et de formation depuis 2000 et les orientations théoriques guidant l'analyse de ces politiques d'éducation et de formation. La plupart des textes consultés sont repris dans les références bibliographiques. Autre point d'attention relevé : nous sommes conscient-e-s qu'une revue de littérature systématique incluant notamment l'espace germanophone ou d'autres espaces linguistiques et géographiques aurait pu laisser émerger d'autres thèmes, par ex. à propos de l'enseignement professionnel dual, problématique très présente dans la littérature germanophone.

élèves (PISA) qui ont conduit les pays participants à se comparer à d'autres systèmes et à adopter de nouvelles politiques éducatives (Lessard et Carpentier, 2015 ; Yates et Grumet, 2011) et, dans la foulée, a stimulé nombre d'équipes de recherche en politiques éducatives à interroger les transformations en cours.

- 2) **Les réformes qualitatives visant à transformer les contenus de l'éducation et la pédagogie.** Le temps des grandes réformes structurelles (démocratisation de l'accès à l'éducation) a laissé place à un ensemble de vastes changements qualitatifs, visant à assurer la réussite de tou-te-s à travers l'acquisition de compétences jugées indispensables (socles, référentiels, plans d'études). Avec la massification, la diversification des publics scolaires, les nouvelles fonctions de socialisation de l'école, la question du curriculum est devenue indissociable d'un thème dont l'importance s'accroît, celui de la qualité de l'école et des apprentissages des élèves (Gauthier, 2011). Les grandes réformes curriculaires adoptées au cours des années 2000-2010 se caractérisent notamment par la notion de compétence comme concept clé pour élaborer les programmes d'études, la centration sur les résultats de l'apprentissage et la promotion d'une pédagogie centrée sur l'apprenant-e et ses processus d'apprentissage (Mathou, 2018) : autant d'évolutions que la recherche en éducation a analysées.
- 3) **Les transformations de la gouvernance des systèmes éducatifs : l'obligation de résultats, l'amélioration de l'efficacité, l'autonomie locale et l'accountability.** Une troisième transformation majeure est le passage d'un contrôle bureaucratique des processus et du respect des normes, à un pilotage par les résultats – notamment à travers des évaluations externes – basé sur des mécanismes de contractualisation et de reddition de comptes à différents paliers du système (Yerly et Maroy, 2017). Sur le plan de la gouvernance, cela se traduit par un double mouvement de décentralisation (autonomie accrue des établissements) et de renforcement du contrôle central (centralisation des objectifs, du curriculum, notamment dans des systèmes traditionnellement décentralisés). Ces changements sont liés à l'adoption des principes de *Nouvelle Gestion Publique* (NGP) : autonomie des organisations de base, individualisation de la relation au client-usager, mise en concurrence, contractualisation, évaluation par les résultats et reddition de comptes. Dans ce contexte, les années 2010 ont été, dans tous les pays industrialisés, marquées par des débats, politiques et scientifiques, autour de la question du *leadership* et des modèles de direction « efficaces ».
- 4) **Le développement des quasi-marchés en éducation et le mouvement de privatisation.** Les marchés scolaires se sont développés dans de nombreux pays, de façon officielle ou non (Felouzis et al., 2013). L'assouplissement du choix de l'école par les parents est au cœur des politiques éducatives dans les années 2000. Cette tendance contribue à la croissance sans précédent et à la diversification des formes de privatisation de l'éducation qui ont été analysées par rapport à la place prise par cette forme d'éducation en regard de l'école publique étatique : privatisation par le biais de politiques publiques spécifiques, privatisation par le marché et privatisation par une prise en compte croissante d'aspirations et d'intérêts individuels privés (Chevaillier et Pons, 2019). Cette dernière forme a conduit au développement d'offres scolaires alternatives proposant des pédagogies dites innovantes (Wagnon, 2018).
- 5) **Le nouveau modèle de l'école inclusive.** La mise en œuvre de mesures d'intégration ou d'inclusion dans des écoles régulières d'enfants défini-e-s comme ayant des besoins éducatifs particuliers est au cœur des politiques éducatives dans la période plus récente. La problématique de l'inclusion s'est élargie, de l'intégration des apprenant-e-s en situation de handicap ou avec des troubles de l'apprentissage, pour englober les besoins des élèves migrant-e-s, des minorités ethniques et d'autres catégories socioculturelles (Akkari et Barry, 2018). Couplées aux politiques de gouvernance par les résultats, ces politiques contribuent à un nouveau référentiel de « l'école inclusive et efficace », référentiel déontologiquement bienvenu et apprécié par les actrices et acteurs du terrain, mais dont la faisabilité est interrogée par la recherche (Maroy, 2018).

Partout, dans le monde industrialisé, le nombre de publications scientifiques dans le domaine des politiques éducatives augmente au fil des décennies – est-ce un effet de la globalisation des politiques éducatives qui touche aussi les revues de sciences de l'éducation qui deviennent dès lors, outre l'effet « miroir » des évolutions, porteuses des changements ? –, et en particulier à l'occasion de la publication des travaux phares de l'OCDE dès les années 1990 ou des résultats PISA. La Suisse n'est pas en reste. Sise à la confluence de plusieurs cultures politiques et certainement influencée par ces courants internationaux distincts que sont les traditions francophones et germanophones, la politique éducative menée par la Confédération et les Cantons, en phase avec les

évolutions supranationales dans le domaine, interpelle la communauté scientifique helvétique et notamment la Société suisse des sciences de l'éducation (SSRE)³, qui édite la RSSE.

4. Éléments de méthode

Les « politiques éducatives » ayant été définies comme phénomène dont l'évolution peut être saisie en tant qu'objet scientifique, le matériau à analyser a été identifié. À partir de la totalité des volumes édités par la RSSE entre 2000 et 2020,⁴ sur la base des titres et des mots-clés, nous nous sommes centré·e·s sur 15 numéros thématiques rendant compte de 95 articles pour lesquels la question de la politique était centrale. Ces numéros thématiques sont le témoignage de l'importance donnée à certains objets par la communauté scientifique suisse et internationale, donc issue de différents milieux linguistiques, géographiques et culturels. Les numéros thématiques retenus sont présentés plus loin, dans la section « Résultats ».

La catégorisation a été réalisée sur la base des éditoriaux, des titres des articles, des noms des auteur·e·s, des mots-clés, des résumés, voire de la lecture de certains articles (lorsque l'*abstract* ne fournissait pas assez d'informations pour les besoins de l'analyse).

5. Résultats

Les résultats de nos analyses de contenu portent sur les aspects suivants : Combien ? Quand ? Qui et où ? Et finalement quoi ? Le tableau 1 donne un aperçu graphique des statistiques présentées dans cette section.

5.1 Combien ?

Entre 2001 et 2020, nous avons relevé 95 articles publiés à l'occasion de 15 numéros thématiques, soit entre 4 et 13 articles par numéro et une moyenne de 6 articles.

Relevons encore que sur l'ensemble des 15 numéros thématiques considérés, 4 sont issus de congrès de la SSRE et édités l'année suivant la tenue du congrès, soit en 2006, 2012, 2015, 2016.

5.2 Quand ?

Entre 2000 et 2020, c'est presque annuellement que les 15 numéros thématiques traitant de politiques éducatives paraissent, sauf entre 2008 et 2012 puis depuis 2016. Certaines hausses sont à remarquer lors d'années charnières. Ainsi, l'adoption le 14 juin 2007 par la Conférence des directeurs de l'Instruction publique (CDIP) de l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (Concordat HarmoS) a pour conséquence d'introduire en Suisse des *standards de formation*. La question est fortement controversée : va s'en suivre un numéro thématique spécifique (2008-1) où sont invité·e·s à donner leur opinion des chercheur·e·s de Suisse et de pays où les standards ont déjà été introduits.⁵ Cette période d'effervescence scientifique autour de la question des transformations politiques en Suisse, dont les tests PISA qui font grand bruit au début des années 2000, puis l'introduction des standards liés à la mise en application du concordat HarmoS, se concrétise par l'édition de plusieurs numéros (2005-1 ; 2006-2 ; numéro spécial 2006-s ; 2007-1).

³ De fait, dans ce petit pays fédéraliste, les scientifiques ne sont jamais loin ni des décideuses et décideurs politiques, ni des actrices et acteurs sur le terrain. La Société suisse des sciences de l'éducation (SSRE) s'en fait l'écho, notamment lors du choix des thématiques de ses congrès annuels qui vont donner lieu à plusieurs numéros thématiques de la RSSE traitant des problématiques soulevées par les politiques éducatives contemporaines. Relevons encore que le comité de rédaction de la RSSE est libre de choisir les thématiques traitées par la Revue. L'actualité en matière de politique éducative influence sans aucun doute les choix éditoriaux et conduit à accepter certaines propositions engagées, comme pour le numéro 2008-1 (« Les standards de formation : controverses »). Ce numéro thématique avait été conçu comme un espace de discussion à partir de la prise de position, plutôt défavorable à l'introduction de standards en éducation, d'un professeur d'université allemande. Pour débattre, ont été invité·e·s des chercheur·e·s de Suisse et de l'étranger. Pour l'anecdote, le contenu et les prises de position de ce numéro ont irrité certain·e·s responsables politiques de l'époque qui l'ont fait savoir au président de la Société suisse des sciences de l'éducation qui édite la RSSE. La sensibilité des comités de rédaction qui se sont succédé au cours des années considérées a sans doute favorisé l'analyse des phénomènes politiques qui transforment le paysage éducatif suisse, dans le pays et en comparaison avec l'international.

⁴ <https://bop.unibe.ch/sjer/issue/archive>

⁵ Les titres des différents numéros sont donnés dans la section « Résultats ».

Plus tard, ce sont les numéros de congrès (2012-1 ; 2015-3 ; 2016-3) qui montrent que, si l'intérêt pour la question n'est plus guère perceptible à travers les numéros thématiques, la communauté de la recherche en éducation de Suisse reste vigilante et continue à s'interroger sur la question des effets sur le système éducatif des politiques de l'éducation.⁶

5.3 Qui ? Où ?

Il est intéressant de mettre en lumière la provenance des auteur-e-s⁷ ayant participé aux débats dans la RSSE depuis 2000. Les coordinateurs et coordinatrices des 15 numéros portant sur la thématique ont créé ou mobilisé un réseau approprié à l'objet investigué. L'un des intérêts de la Revue est qu'elle produit des numéros multi-culturels : chaque numéro doit compter des articles dans au moins deux langues nationales suisses (allemand, français, italien) ou en anglais. Ces numéros permettent d'observer comment les thématiques sont traitées dans les différentes régions linguistiques de la Suisse et au-delà des frontières nationales.

Sur la base de ces principes éditoriaux, l'insertion institutionnelle des premiers et premières auteur-e-s des 95 articles considérés a été identifiée : 59 sont issu-e-s d'une institution de formation ou de recherche suisse, dont 37 auteur-e-s inscrit-e-s dans une institution suisse germanophone, 16 dans une institution suisse francophone et 6 dans une institution suisse italophone. Une majorité germanophone se dégage : est-ce notamment dû au fait que les institutions alémaniques se sont davantage fait l'écho des débats vifs qu'a suscité le Concordat HarmoS, rejeté dans un premier temps par plusieurs cantons germanophones ?⁸

Les 36 auteur-e-s issu-e-s d'institutions hors de la Suisse proviennent d'abord de pays et régions francophones – France (10), Québec (3) et Belgique (6) – ; d'Allemagne (9) et d'Autriche (3) ; d'Italie (2) et enfin du Royaume-Uni (1) et des États-Unis (2).

Tableau 1

Distribution de la provenance des auteur-e-s (selon première insertion institutionnelle)

Articles instituts suisses		59
Suisse alémanique	37	
Suisse romande	16	
Suisse italienne	6	
Articles instituts internationaux		36
Francophones		19
France	10	
Québec	3	
Belgique	6	
Germanophones		12
Autriche	3	
Allemagne	9	
Anglophones		3
Grande-Bretagne	1	
USA	2	
Italophones		
Italie	2	2
Totaux	95	95

⁶ À relever que le congrès SSRE organisé par l'Université de Zürich a également porté sur les questions de politique de l'éducation : « Formation – Politique – État ». Aucun numéro thématique n'a cependant été édité par la RSSE suite à ce congrès.

⁷ Nous avons considéré, certes arbitrairement, que les premiers et premières auteur-e-s étaient porteuses ou porteurs de l'article et avons considéré leur ancrage institutionnel comme étant déterminant.

⁸ Voir la carte « procédures d'adhésion » éditée par la CDIP, état au 29.09.2010 : https://edudoc.educa.ch/static/web/arbeiten/harmos/beitritt_harmoS_kantone_f.pdf ou https://edudoc.educa.ch/static/web/arbeiten/harmos/liste_rat_df.pdf

Pour ce qui est de la création de réseaux entre les régions linguistiques (en Suisse et à l'étranger), l'analyse de l'insertion institutionnelle des premiers et premières auteur-e-s montre que tous les numéros contiennent au moins un article issu d'une institution germanophone (en Suisse ou en Allemagne). Il y a toujours au moins un article issu d'une institution suisse alémanique, sauf pour le 2003-1 ; un seul numéro ne compte aucun article issu d'une institution francophone (2005-2) et cinq ne contiennent aucun article issu d'une institution suisse romande. Une grande partie des numéros (10 sur 15) sont constitués d'articles issus d'institutions sises dans deux régions linguistiques. Enfin, trois numéros sont « trilingues », deux sont « quadrilingues ».

Tableau 2

Distribution des numéros thématiques traitant des politiques de l'éducation sur la période 2000-2020

	2001-2	2001-1	2003-1	2003-3	2004-1	2005-2	2006-3	2006-S	2007-1	2008-1	2012-1	2012-2	2013-1	2015-3	2016-3	Totaux
Numéros de congrès								1			1			1	1	4
Suisse alémanique	2	4	1		5		4	3	3	5	2	2	1	1	4	37
Suisse romande		1	2	1				1	1	4		1	2	1	2	16
Suisse italienne	1					3		1		1						6
France	3	1	1		2				1			1			1	10
Québec										1	1		1			3
Belgique							2			1	1		1	1		6
Autriche										1	1	1				3
Allemagne			1	2		2							3	1		9
Grande-Bretagne				1												1
USA								1	1							2
Italie				1				1								2
Nombre d'articles thématiques par numéro	6	6	5	5	7	5	6	7	6	13	5	5	8	4	7	95

5.4 Quoi ?

5.4.1 Un bref aperçu des mots-clés des numéros thématiques

Les mots-clés des 95 articles ont été analysés à l'aide du logiciel NVivo. 376 mots-clés (ou groupes de mots-clés) différents ont été repérés. La mise en forme graphique du nuage de mots (figure 1) offre un panorama visuel intéressant des préoccupations des chercheur-e-s qui ont publié dans la RSSE à propos de politique de l'éducation au cours de ces 20 dernières années.

Ces mots-clés permettent déjà d'entrevoir combien dominant des questions transversales aux cinq axes. Les termes récurrents de *compétences*, *standards*, *qualité*, *réformes*, *efficacité*, *pilotage de la formation* par exemple, peuvent s'appliquer aux quatre premiers. Nous y reviendrons.

5.4.2 Les objets traités dans les numéros thématiques à la lumière des cinq axes issus de la littérature internationale

À la lumière des cinq axes thématiques exposés plus haut, nous avons catégorisé les préoccupations, objets de débats, controverses, se dégageant des 15 numéros sur le thème des politiques de l'éducation dans la RSSE. Nous nous centrons sur les objets traités tout en soulignant les perspectives analytiques à travers lesquels les auteur-e-s s'en saisissent, lorsque cela est possible et pertinent.

Figure 1

Nuage de mots : les principaux mots-clés des 15 numéros thématiques sur les politiques de l'éducation publiés par la RSSE entre 2001 et 2020.



Tableau 3

Distribution des numéros thématiques selon les objets traités

	2001-2	2001-1	2003-1	2003-3	2004-1	2005-2	2006-3	2006-S	2007-1	2008-1	2012-1	2012-2	2013-1	2015-3	2016-3	Total
Axe 1 : Mondialisation – enquêtes internationales			x				x		x							3
Axe 2 : Réformes qualitatives	x	x				x				x				x	x	6
Axe 3 : Transformation de la gouvernance					x			x			x	x				4
Axe 4 : Quasi-marchés et privatisation				x												1
Axe 5 : École inclusive													x			1

1) La mondialisation, la montée des grandes enquêtes internationales ; l'adaptation des systèmes éducatifs aux évolutions sociétales et à l'économie du savoir (3 numéros)

La question des enquêtes internationales (soit l'enquête PISA dont la première édition remonte à 2000) a fait l'objet de trois numéros entre 2003 et 2007 (PISA) :

Vol. 25 No 1 (2003) Pisa – Perspectives élargies

Vol. 28 No 3 (2006) Les résultats « PISA » sous le regard d'acteurs du champ éducatif : des pistes pour augmenter les performances et diminuer l'inégalité des chances de formation

Vol. 29 No 1 (2007) Mesure des performances et évaluation des systèmes éducatifs – présupposés et contextes

Le premier numéro (2003-1) se concentre sur des questions plutôt « techniques », liées à l'organisation (ex. barrières cantonales, coopération), à la validité des évaluations (d'un point de vue didactique), au traitement des résultats (place de l'équité dans les analyses faites par l'OCDE) et au concept de « littératie », clé de voûte de PISA, notion qui renvoie à la capacité des élèves à analyser, raisonner, communiquer lorsqu'ils et elles résolvent des problèmes relevant de matières différentes.

Trois ans plus tard (2006-3), le regard porté sur le programme se fait plus critique. Les contributions belges et suisses tendent plutôt à appeler à la prudence sur ce que nous disent les données PISA – à partir d'un questionnement sur les enjeux méthodologiques de la comparaison 2000-2003, ou sur des thématiques spécifiques comme les effets du type et du niveau de performance des écoles sur l'apprentissage autorégulé. D'autres contributions rapportent les résultats d'études nationales qui ont été stimulées par ou entreprises à la suite de PISA – par exemple *Lese- und Schreibkompetenzen fördern* – témoignant ainsi indirectement de l'influence de PISA sur les systèmes nationaux.

Un an plus tard, alors que les résultats du PISA 2006 viennent de paraître, la RSSE se penche de nouveau sur le programme, en proposant un regard encore une fois comparatif et critique. Les contributions interrogent notamment les présupposés sur lesquels ces évaluations internationales reposent et la question des contextes historiques et culturels des conditions de mise en œuvre des mesures de performance. Certain-e-s remettent en cause la possibilité de s'appuyer sur PISA pour en tirer des recommandations concernant la politique éducative à l'échelle nationale. Ainsi, en l'espace de quatre ans, la focale est passée de questions techniques à une remise en question plus critique de ces évaluations et leurs effets sur les politiques, déconstruisant les catégories cognitives et normatives sur lesquelles ces évaluations s'appuient et qu'elles avaient contribué à construire et à diffuser. Ce constat montre combien le thème des « politiques éducatives » est particulièrement réactif à l'actualité sociopolitique, ce qui, peut-être, constitue une des spécificités du domaine.

L'absence de numéros spéciaux sur les évaluations suivantes (2009, 2012, 2015) interroge : peut-être l'intérêt pour ces enquêtes internationales, très médiatisées, s'est émoussé, les bons résultats de la Suisse s'avérant relativement stables ; elles font maintenant partie du paysage éducatif, leur prise en compte dans toute discussion ou analyse de politique éducative va de soi. Autre hypothèse : la mise en œuvre du concordat HarmoS, déjà évoqué dans cet article, a prévalu. En effet, la communauté scientifique est préoccupée dès 2007 par les effets de l'introduction de *standards* de formation, transformés en *compétences fondamentales*⁹ que les élèves doivent acquérir dans la langue de scolarisation, en langues étrangères, en mathématiques et en sciences naturelles avant la fin de la 4^e (élèves de 8 ans), de la 8^e (élèves de 12 ans) et de la 11^e (élèves de 15 ans) année de scolarité obligatoire. Ces compétences sont évaluées à chacune de ces étapes sur le plan national et ont orienté – bousculant en cela le fédéralisme et les prérogatives cantonales en matière d'éducation – l'écriture de plans d'études régionaux et la rédaction de moyens d'enseignement harmonisés et communs aux différentes aires culturelles de Suisse.

2) Les réformes qualitatives visant à transformer les contenus de l'éducation et la pédagogie (6 numéros)

Ce domaine, qui fait écho aux enquêtes internationales et à l'atteinte des objectifs posés par les standards en matière de formation et d'éducation, est questionnée à l'aube du 21^e siècle, au milieu des années 2000 puis presque 10 ans plus tard, à l'occasion de deux congrès de la SSRE (2014 et 2015). Six numéros thématiques sont consacrés aux politiques curriculaires.

Vol. 23 No 1 (2001) L'expansion des systèmes de formation dans les années 1960 et 1970

Vol. 23 No 2 (2001) Échec et réussite scolaire : nouveaux débats, nouveaux enjeux

Vol. 27 No 2 (2005) Modularisation des systèmes de formation

Vol. 30 No 1 (2008) Les standards de formation : controverses

Vol. 37 No 3 (2015) Compétence et performance dans la recherche en éducation. Contributions choisies (numéro de congrès)

Vol. 38 No 3 (2016) Discours sur la qualité et l'éducation. Contributions choisies (numéro de congrès)

Les deux numéros de 2001 illustrent bien le passage d'une priorité accordée à l'accessibilité (démocratisation) à une priorité accordée à la réussite de tou-te-s à travers l'acquisition de compétences jugées indispensables (socles, référentiels, plans d'études) dans des domaines de plus en plus larges. En effet, le premier numéro se concentre sur la question de l'expansion du système d'éducation en Suisse dans les années 1960 et 1970 (à partir notamment de bases des données statistiques), alors que le second traite de la démocratisation de la réussite scolaire. Il s'interroge sur les facteurs de l'échec scolaire, les politiques et dispositifs censés réduire l'échec scolaire et leurs effets, ainsi que plus largement la question de l'effet maître et effets établissements. C'est la boîte noire des processus de transmission-acquisition qui est ouverte, à partir d'une variété de méthodes : revues de littérature, synthèses de résultats de recherche, enquêtes de terrain, analyses de résultats d'enquêtes internationales

⁹ <https://www.edk.ch/dyn/15415.php>

sur les compétences des adultes. La thématique de l'inclusion affleure déjà avec la notion d'inadaptation ou celle d'intégration des jeunes de langue étrangère, mais elle n'est pas encore centrale.

À partir de 2005, les numéros thématiques mettent en avant les grandes transformations curriculaires qui touchent la plupart des pays de l'OCDE : développement de compétences, définition d'acquis d'apprentissage, fixation de standards. En 2005, le numéro 2 interroge la *modularisation* de la formation en Suisse et en Allemagne et la notion de flexibilité qui l'accompagne. En 2008, alors que le Concordat HarmoS évoqué plus haut vient d'entrer en vigueur, ce sont les *standards* qui sont au centre de l'attention. Les controverses générées par ces *standards de formation* (qui sont à la fois standards de performance et standards portant sur des contenus de formation) est symptomatique des tensions qui s'intensifient au cours de la décennie 2000 autour de la question curriculaire. En Suisse, ces tensions sont exacerbées par le débat sur le rôle que devraient jouer les sciences de l'éducation dans la formulation de telles politiques : ainsi, le numéro (2008-1) propose une discussion internationale critique, voire polémique, sur les avantages et les risques de ces standards, une réflexion sur les problèmes théoriques, épistémologiques et pragmatiques qu'ils soulèvent, laissant transparaître toutes les incertitudes à l'aube de la mise en œuvre ce nouvel instrument de politique éducative.

Il faudra attendre 2015 pour que la question curriculaire fasse de nouveau l'objet d'un numéro thématique, reprenant certaines interrogations posées en 2008, mais les abordant à présent sous l'angle du diptyque *compétences/performances*, qui est d'ailleurs le thème du congrès annuel de la SSRE en 2014. On notera que contrairement à 2008, la raison d'être des réformes par compétence n'est plus questionnée, comme si le passage à cette nouvelle approche curriculaire était acquis. Il s'agit plutôt, à travers des contributions suisses et issues d'autres pays aux prises avec des réformes par compétences, de s'interroger sur les conditions nécessaires pour que l'orientation des programmes par les compétences offre des bénéfices, comme celui d'intégrer des thèmes sociaux sensibles (environnement, médias) aux curriculums.

Enfin, le numéro de 2016-3 renoue avec une perspective plus critique et choisit d'interroger le discours sur la « qualité » de l'éducation, notion floue et polyvalente, aux implicites normatifs. Les contributions pointent les limites de ce discours, ses défis et les inégalités sociales qui l'accompagnent, à travers des analyses théoriques et historiques, centrées sur l'analyse du discours, sur des enquêtes longitudinales ou sur des analyses empiriques (observations de pratiques). Ce numéro de 2016 illustre également à quel point les questions curriculaires et celles de la « nouvelle gouvernance » se rejoignent et s'entremêlent : la qualité est aujourd'hui indissociable de nouveaux modèles issus de la NGP et ses instruments de pilotage, de responsabilisation et de contrôle par les *outputs* tels que les évaluations externes standardisées. Ainsi, plusieurs contributions abordent la question des évaluations externes, des projets d'établissements, des indicateurs de réussite et des mécanismes de régulation par les résultats.

3) Les transformations de la gouvernance des systèmes éducatifs : l'obligation de résultats, l'amélioration de l'efficacité, l'autonomie locale et l'*accountability* (4 numéros)

Trois numéros – dont un est issu d'un congrès de la SSRE – traitent les questions de nouvelle gouvernance :

Vol. 26 No 1 (2004) Analyses en politique de l'éducation

Vol. 28 No 5 (2006) Leadership éducationnel et changement de l'école

Vol. 34 No 1 (2012) Réformes de l'éducation et critique des réformes (numéro de congrès)

Un premier numéro consacré aux réformes des gouvernances paraît en 2004. Il se centre sur la gouvernance par les résultats qui est alors déjà bien en place dans les pays anglo-saxons et se diffuse à d'autres systèmes par des phénomènes d'emprunts de références communes, diffusion qui cohabite avec des formes d'adaptation et de différenciation. Les articles abordent, dans une perspective le plus souvent comparative, la tendance toujours plus marquée qu'ont les administrations scolaires à utiliser des procédures orientées vers la NGP et de favoriser l'autonomie et la responsabilisation des écoles. L'accent est fortement mis sur la question de la décentralisation/centralisation des systèmes éducatifs et le degré d'autonomie accordé notamment aux établissements scolaires (avec les effets potentiellement inégalitaires qui en découlent).

La notion de *leadership* fait assurément partie de la rhétorique des nouvelles gouvernances. Un seul numéro, issu d'un congrès de la SSRE, questionne la problématique en 2006. Étroitement lié au thème de l'autonomie des écoles abordé en 2004, le *leadership éducationnel* est abordé dans une perspective internationale. Alors que cette notion pourrait être réduite à sa seule dimension managériale, elle porte aussi des aspects pédagogiques, administratifs, relationnels, créatifs mis en lumière dans ce numéro.

La question des politiques de gouvernance reviendra six ans plus tard avec un numéro consacré aux réformes de l'éducation (2012-1), en particulier aux réformes du *pilotage des systèmes*, en lien avec les politiques d'*accoun-*

tability. Encore une fois, c'est un regard international qui est proposé (Allemagne, USA, Belgique, Autriche). Les approches variées (analyse des débats éducatifs, des discours politiques, réflexions théoriques, par exemple autour de la notion de confiance, revue des méthodologies d'évaluation des politiques) permettent de croiser des perspectives plurielles pour fonder une « critique » éclairée de ces réformes. Un fil rouge qui traverse les contributions est la question de l'évaluation des effets de l'action publique et la possibilité même du pilotage de l'action publique éducative, notamment par rapport de nouveaux objectifs de performance. À travers ce numéro transparaît également la porosité croissante entre la question du pilotage par les résultats et des politiques curriculaires, comme souligné plus haut.

Un quatrième numéro analyse les questions de la transformation des systèmes éducatifs et de leur adaptation du niveau régional :

Vol. 34 No 2 (2012) Les écoles rurales et les transformations socio-économiques. Contexte et Perspectives

Le thème des *écoles rurales* touche particulièrement le contexte alpin – dont le contexte suisse mais pas seulement ; l'objet a été traité la même année, en 2012, par la Revue internationale d'éducation de Sèvres (RIES) qui y consacrait un numéro thématique (avril 2012, n° 59 : *Éducation et ruralités*)¹⁰. Le numéro 2012-2 de la RSSE aborde d'une part les enjeux sous-jacents à l'application des nouvelles politiques éducatives dans les contextes de régions périphériques, moins peuplées que les régions urbaines ; il se penche aussi sur quelques expériences pédagogiques novatrices dans de « petites écoles » touchées par les problèmes liés aux transformations de leur économie et de leur tissu social. Croisant des perspectives françaises, suisses et autrichiennes, le numéro met en relief le rôle du politique, des échelons régionaux (*effets territoires* en France), ainsi que des représentations sociales des parents, des élu-e-s locaux, sur les transformations de ces écoles rurales.

4) Le développement des quasi-marchés en éducation et le mouvement de privatisation (1 numéro)

Un seul volume se penche spécifiquement sur les questions économiques en 2003 :

Vol. 25 No 3 (2003) Modalités de financement de l'éducation, efficacité et équité

Ce numéro est le seul qui aborde la question de la privatisation de l'éducation à partir de la question des modes de financement de l'éducation et leurs effets en matière notamment de résultats et de performance des élèves. La perspective adoptée est celle de l'économie de l'éducation, un champ curieusement négligé en Suisse au début des années 2000. Le numéro contient donc surtout des contributions de chercheur-e-s non suisses et propose des approches méthodologiques variées (revue systématique de résultats de recherches empiriques, analyses statistiques comparatives, analyse des débats politiques). L'angle privilégié est celui de l'efficacité (effets sur les résultats des élèves, taux de rendement de l'éducation) et de l'efficience. La question des choix politiques en jeu dans les types de financement privilégiés n'est soulevée que dans la contribution britannique, peut-être parce que l'Angleterre a fait très tôt des choix radicaux en matière de marché scolaire et de privatisation, qui en retour ont stimulé des travaux de sociologues britanniques.

Le numéro n'aborde pas frontalement la question de la privatisation. Celle des marchés scolaires, qui sera au cœur des débats internationaux sur la privatisation de l'éducation à partir de 2010, est quasi absente, comme elle l'est d'ailleurs de l'espace éducatif suisse. Il en va de même à propos des formes de privatisation moins visibles et plus récentes telles que le soutien scolaire privé ou la prise en compte d'aspirations individuelles. Le développement d'offres scolaires proposant des pédagogies dites innovantes (y compris les approches Steiner ou Montessori ou celles des écoles privées privilégiant le contact avec la nature, etc.) est un phénomène qui se développe en Suisse également, mais de manière encore marginale. En 2018,¹¹ les écoles privées représentent 12 % de tous les établissements scolaires suisses et la moitié d'entre elles se trouvent dans six cantons urbains ; seul un tiers d'entre elles sont subventionnées. En 2011, en moyenne, 5 % des élèves fréquentent une école privée, avec des variations assez fortes entre les régions linguistiques et, surtout, entre les cantons. Dans le canton de Genève, on note par exemple depuis quelques années une nette augmentation des inscriptions dans les écoles privées, qui pourraient atteindre les 15 % (Denecker et Gather Thurler, 2011).

¹⁰ <https://journals.openedition.org/ries/2219>

¹¹ <https://www.swissinfo.ch/fr/en-suisse--les-%C3%A9coles-priv%C3%A9es-dans-les-cantons-riches-et-urbains/44422452>

5) Le nouveau modèle de l'école inclusive (1 numéro)

Outre le numéro thématique de 2001 (2001-2) qui abordait l'échec scolaire et indirectement l'inclusion, un seul numéro thématique porte directement sur le thème de l'*inclusion scolaire* :

Vol. 35 No1 (2013) L'hétérogénéité : des approches différenciées pour appréhender un phénomène complexe

Ce numéro aborde, à travers le prisme de l'hétérogénéité, des questions variées telles que *l'éducation interculturelle, les défis de la gestion de l'hétérogénéité, les pédagogies censées répondre à ces attentes* (pédagogie différenciée, pédagogie spécialisée, pédagogie interculturelle, pédagogie inclusive). Le volume reflète bien à quel point la notion floue d'*inclusion* s'est élargie au-delà de l'intégration scolaire des apprenant-e-s en situation de handicap ou présentant des troubles de l'apprentissage.

Mais si l'on revient à la question des politiques éducatives, il est intéressant de noter que le thème n'est pas ou peu interrogé du point de vue de la construction de l'hétérogénéité comme problème public (même si certaines contributions abordent la question des ambiguïtés du discours sur l'hétérogénéité et la vision normative qu'il charrie) ni du point de vue des tensions possibles entre les référentiels concurrents qui orientent les politiques publiques contemporaines, à savoir valoriser la performance et l'efficacité pédagogique tout en soutenant l'inclusion et la cohésion sociale, une double prescription qui se traduit inévitablement par des tensions et des contradictions pratiques (Maroy, 2018). Si ce numéro thématique a été intégré à notre corpus, c'est en tant qu'indicateur de la présence, dans l'édition scientifique suisse, de cette préoccupation identifiée plus haut comme faisant partie des axes structurant les débats en politique de l'éducation depuis 20 ans.

6. Discussion et conclusion : déplacements d'objets et déplacements épistémologiques, en Suisse comme à l'international ?

Cet article avait pour objectif de documenter, par différents angles d'analyse (Combien ? Quand ? Qui ? Où ? Quoi ?), la place des politiques éducatives dans la revue RSSE au cours des deux dernières décennies (2000 à 2020).

Les premières observations de cette rétrospective (Combien, qui, où ?) montrent que les politiques éducatives sont présentes de manière très régulière dans les numéros thématiques depuis 20 ans. Les politiques éducatives sont au centre d'au moins un numéro thématique par année, à quelques exceptions près, ce qui donne un nombre d'articles important, sans même prendre en compte les articles de la rubrique « Varia ». Cette rétrospective témoigne également de la tribune importante qui est offerte par le comité de rédaction de la Revue aux chercheur-e-s de Suisse et d'ailleurs, pour débattre des politiques éducatives du moment et des questions vives qui se posent. La Revue permet aussi de mettre en réseau des chercheur-e-s de provenances variées, du fait de leurs attaches institutionnelles, de leur région géographique, de leur langue, sur des thématiques communes.

Quel bilan peut-on tirer de l'analyse des numéros thématiques en matière de déplacement des objets et des controverses, d'évolution des axes de préoccupation ? En Suisse comme ailleurs, le *curriculum* est devenu un axe central des débats et réformes éducatives au tournant du 21^e siècle. C'est le thème le plus prégnant parmi les numéros thématiques retenus, sans surprise si l'on considère que les politiques curriculaires touchent au cœur même des missions éducatives : programmes d'études, pédagogie, évaluation. Les politiques curriculaires sont donc une question périodiquement revisitée par la Revue, qui suit de près les mouvements et vagues de réformes successives visant à transformer les programmes, à fixer des standards, à changer les pratiques pédagogiques ou encore à modifier l'évaluation des apprentissages. Si la question du curriculum est si centrale depuis 2000, c'est aussi parce que les comparaisons internationales des systèmes éducatifs en matière de performances des élèves ont renforcé l'attention portée aux exigences de la *société de la connaissance*, en déplaçant l'attention vers les programmes et leurs contenus. La RSSE a d'ailleurs dédié trois numéros thématiques aux premières vagues d'évaluation du programme PISA (2000, 2003, 2006).

Autre thème récurrent après celui du curriculum : celui de la gouvernance. La Revue a suivi l'évolution des réflexions sur le pilotage par les résultats, et ce dès 2004. Elle a donné une place importante aux débats et recherches sur les nouvelles formes de gouvernance, en privilégiant les perspectives comparatives indispensables à la compréhension de l'adoption de politiques éducatives inspirées de la NGP.

Rappelons que toute catégorisation comporte une part d'arbitraire et que plusieurs numéros thématiques recoupent au moins deux des six grandes catégories que nous avons identifiées, comme nous l'avons souligné pour le numéro 2016-3 sur les *standards*, exemple par excellence d'une notion à la croisée des politiques de gouvernance par les résultats et des politiques curriculaires. Notons que ce brouillage des frontières entre théma-

tiques semble plus marqué au fur et à mesure que l'on avance dans le temps – peut-être est-ce dû au fait que l'action publique éducative en général est devenue de plus en plus perméable, certes à des degrés divers, aux principes et instruments de la NGP.

D'autres numéros thématiques, moins nombreux, ont été consacrés à des questions émergentes (l'école inclusive). La faible présence des thématiques liées à la diversification des formes de privatisation de l'éducation est également à souligner : la question de la « part de marché » du privé se pose aussi en Suisse, sans doute plus discrètement, du moins jusqu'à présent. Le fédéralisme helvétique permet aux régions de conserver une école proche des préoccupations locales ; le faible écho rencontré par les écoles privées (généralement payantes) auprès de la population pourrait être un indicateur de l'attachement des suisses à leur école publique.

Pourtant, la question commence à se poser de manière insistante. Ainsi, est active depuis 2002 une « Association des parents : choix de l'école pour tous » ou « Lobby parents » qui revendique sur son site internet¹² « La meilleure formation pour chaque enfant » en poursuivant les objectifs suivants : « Libre choix de l'école publique. Forfaits par enfant dans des écoles privées. Possibilité d'éducation à domicile. Suppression de l'enclassement obligatoire par les autorités » et, dans son document promotionnel, exige « le libre choix de l'école pour tous ; une formation optimale pour tous ; l'égalité des chances pour tous ». L'association semble être, du moins pour l'instant, davantage ancrée en Suisse alémanique qu'en Suisse romande (tous les membres du comité directeur sont alémaniques et sa page d'actualités¹³ est uniquement en allemand). Son action politique inquiète cependant suffisamment les milieux associatifs de l'enseignement au niveau suisse pour que le *Syndicat des enseignants romands* (SER) et le *Lehrerinnen und Lehrer Schweiz* (LCH) diffusent en septembre 2019, un argumentaire commun d'une vingtaine de pages, fondé sur une revue de littérature scientifique internationale et intitulé : « Libre choix de l'école, plus d'ombres que de bénéfice ». Il y a fort à parier que le mouvement de privatisation de l'école fasse toujours plus parler de lui en Suisse, et que la communauté scientifique en éducation va davantage se pencher sur le phénomène, ses enjeux, ses actrices et acteurs, ses soutiens, ses réseaux idéologiques, sociaux, politiques et économiques, ses motivations et ses intérêts.

Les différents objets dont nous avons fait état ont été abordés à travers des angles variés et en s'appuyant sur des méthodologies diversifiées (revues de littérature, synthèses de résultats de recherche, enquêtes de terrain, analyses de résultats d'enquêtes internationales) sans que l'on puisse identifier de tendance claire ni de déplacement épistémologique net.

Qu'en est-il du renouvellement théorique qui marque l'analyse des politiques éducatives au-delà de la Revue ? Dans la plupart des numéros, la RSSE rassemble des perspectives plurielles, donnant voix à une diversité de courants, notamment :

- les recherches visant l'identification de politiques efficaces pour les décideuses et décideurs ou de pratiques efficaces pour les enseignant-e-s ;
- les approches critiques qui prennent davantage de distance avec l'objet étudié ou interrogent les présupposés de telle ou telle politique éducative. Les contributions visent alors à éclairer les termes des débats en cours et leurs enjeux et non pas à fournir une réponse sur ce que doivent être les contenus scolaires et les pratiques pédagogiques.

Au fil des numéros, les contributions rendent également compte du déplacement qui s'est opéré dans l'analyse des politiques éducatives au début des années 2000. D'une part, les contributions reflètent le déplacement de l'analyse de l'élaboration des politiques vers leur mise en œuvre et les processus en jeu au niveau local. Tout au long de deux décennies, de nombreuses contributions prennent en compte une diversité d'actrices et d'acteurs aux échelons locaux et intermédiaires et complexifie le regard sur les enjeux de la mise en œuvre, au-delà de l'adéquation ou des écarts avec la prescription : par exemple, la transformation du rôle des formatrices et formateurs face à la modularisation de la formation, avec une attention particulière aux processus d'attribution de sens (2005-2) ; la transformation du rôle des cadres scolaires dans le pilotage des transformations du système scolaire (2006-S) ; ou encore les dilemmes des responsables politiques régionaux et locaux à propos de l'évolution des régions alpines et de leurs écoles (2012-2).

D'autre part, la Revue fait une large place aux analyses qui entendent déconstruire la façon dont le politique définit les problèmes à résoudre, qu'il s'agisse de l'idéologie sous-jacente à la NGP, la montée du référentiel de l'école comme système de production et non plus comme institution (2012-1) ou le discours sur la qualité et les critères de légitimation de l'action publique en matière d'éducation (2016-3). Ces contributions ont en

¹² <https://www.elterlobby.ch/fr/>

¹³ <https://www.elterlobby.ch/fr/actualites/>

commun de s'interroger sur la façon dont le politique définit les questions et problèmes auquel il fait face. Dans cette perspective, les changements dans les politiques éducatives tels que rapportés dans les travaux publiés par la Revue témoignent, en Suisse comme à l'international, d'une transformation des catégories cognitives et normatives à partir desquelles la réalité scolaire est appréhendée.

Enfin, les contributions montrent aussi combien le domaine de l'analyse des politiques éducatives, très réactif à l'actualité sociale et politique, est en partie lié avec les pressions politico-administrative et économiques.

Cette rétrospective, certes modeste, montre que la RSSE semble tenir son rôle en ce qui concerne les politiques éducatives. Elle permet de connecter entre eux les chercheur-e-s suisses, mais aussi la Suisse, avec des collègues à l'international. Elle ouvre le débat scientifique sur des objets de préoccupation mutualisés et des objets de plus en plus globalisés. En traitant des politiques éducatives, elle rassemble les actrices et les acteurs des sciences de l'éducation autour d'un objet central à tous les niveaux. Le développement numérique de la Revue devrait renforcer encore cette évolution. Prédiction à vérifier dans 20 ans !

Références bibliographiques

- Akkari, A., et Barry, V. (2018). Pour une école inclusive : des intentions aux réalisations. Introduction. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 78, 37-46.
- Barrault-Stella, L., et Goastellec, G. (2015). Introduction : l'éducation entre sociologie et science politique, des convergences contemporaines à leurs limites. *Éducation et sociétés*, 36(2), 5-18.
- Buisson-Fenet, H. (2007). L'éducation scolaire au prisme de la science politique : vers une sociologie politique comparée de l'action publique éducative ? *Revue internationale de politique comparée*, 14(3), 385-397.
- Chevaillier, T., et Pons, X. (2019). Les privatisations de l'éducation : formes et enjeux. Introduction. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 82, 29-38.
- Croché, S., et Derouet-Besson, M.-C. (2017). Introduction. Éducation et Sociétés et les transformations de la sociologie de l'éducation et de la formation francophone. *Éducation et sociétés*, 40(2), 5-38.
- Denecker, C., et Gather Thurler, M. (2011). Opposition entre école publique et école privée en Suisse : contours d'un faux débat ? Dans Y. Dutercq (dir.), *Où va l'éducation entre public et privé ?* (p. 73-86). De Boeck.
- Doray, P., et Maroy, C. (2008). Les nouvelles politiques d'éducation et de formation. Présentation. *Sociologie et sociétés*, 40(1), 11-29.
- Draelants, H. (2008). Changement institutionnel, légitimation et politiques scolaires : le cas de la lutte contre le redoublement en Belgique francophone. *Sociologie et sociétés*, 40(1), 119-141.
- Felouzis, G., Maroy, C., et Van Zanten, A. (2013). *Les marchés scolaires : sociologie d'une politique publique d'éducation*. Presses Universitaires de France.
- Gauthier, R.-F. (2011). Une autre façon de penser l'éducation ? Introduction. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 56, 31-40.
- Lessard, C., et Carpentier, A. (2015). *Politiques éducatives. La mise en œuvre*. Presses Universitaires de France.
- Lessard, C., Desjardins, P.-D., Schwimmer, M., et Abdoulaye, A. (2008). Les politiques et les pratiques en éducation : un couplage problématique. Une perspective anglo-américaine. *Carrefours de l'éducation*, 25(1), 155-194.
- Mangez, É. (2008). *Réformer les contenus d'enseignement : une sociologie du curriculum*. Presses Universitaires de France.
- Maroy, C. (2018). Nouvelles figures du « social » et reconfigurations de la normativité scolaire. *Raisons éducatives*, 22(1), 277-294.
- Mathou, C. (2018). *Transformations et recontextualisations du discours pédagogique : une comparaison des politiques curriculaires en France et au Québec (2000-2015)*. [Thèse de doctorat] Université de Montréal. Papyrus : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/21213>
- Muller, P. (2000). L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. *Revue française de science politique*, 50(2), 189-208.
- Van Haecht, A. (1998). Les politiques éducatives, figure exemplaire des politiques publiques ? *Éducation et sociétés*, 1(1), 21-46.
- van Zanten, A. (2011). *Les politiques d'éducation* (2^e éd.). Presses Universitaires de France.
- van Zanten, A., et Rayou, P. (2017). *Dictionnaire de l'éducation*. PUF, dictionnaires Quadrige.
- Wagnon, S. (2018). Les pédagogies alternatives en France aujourd'hui : essai de cartographie et de définition. *Tréma*, 50. <https://doi.org/10.4000/trema.4174>
- Yates, L., et Grumet, M. (2011). *World yearbook of education 2011: Curriculum in today's world: Configuring knowledge, identities, work and politics*. Routledge.
- Yerly, G., et Maroy, C. (2017). La gouvernance par les résultats est-elle un mode de régulation de l'école légitime aux yeux des enseignants ? Une enquête qualitative dans 4 systèmes scolaires. *Revue Française de Pédagogie*, 198(1), 93-108.

Mots-clés : Politiques de l'éducation ; débat ; Suisse ; international ; rétrospective ; recherche ; réformes

Eine 20-jährige Debatte über Bildungspolitik Die Beiträge der Schweizerischen Zeitschrift für Bildungswissenschaften (2000-2020)

Zusammenfassung

Dieser Artikel bietet einen Rückblick auf die thematischen Sonderausgaben der Schweizerischen Zeitschrift für Bildungswissenschaften (SZBW), die sich spezifisch mit der Frage der Bildungspolitik über einen Zeitraum von 20 Jahren (2000-2020) befassen. Es wurde eine Inhaltsanalyse zu 15 thematischen Sonderausgaben durchgeführt, welche insgesamt 95 in der Zeitschrift veröffentlichten Artikeln entsprechen. Um den Stellenwert der Bildungspolitik in der Zeitschrift in den letzten zwei Jahrzehnten zu dokumentieren, haben wir die Herkunft der Autor*innen ermittelt und vor allem die Entwicklung der von den Beitragenden der Zeitschrift behandelten Themen nachgezeichnet. Diese Analyse orientierte sich an fünf Schwerpunkten, die aus den bildungspolitischen Debatten in der (hauptsächlich französischsprachigen) Literatur identifiziert wurden: 1) Globalisierung und internationale Untersuchungen; 2) Lehrplanreformen; 3) Steuerungsreformen; 4) Vervielfältigung der Privatisierungsformen; und 5) inklusive Schulen. Diese Beiträge haben es ermöglicht, die Anliegen, welche in den von der SZBW in den letzten 20 Jahren im Bereich der Bildungspolitik veröffentlichten Ausgaben enthalten sind, sowohl hinsichtlich der Themen sowie der epistemologischen Verschiebungen zu beleuchten.

Schlagworte: Bildungspolitik; Debatte; Schweiz; international; Retrospektive; Forschung; Reformen

20 anni di dibattiti sulle politiche educative I contributi della Rivista Svizzera di scienze dell'educazione (2000-2020)

Riassunto

L'articolo propone una retrospettiva dei contenuti dei numeri tematici della Rivista Svizzera di scienze dell'educazione (RSSE) incentrati specificamente sulla questione delle politiche educative, per un periodo di 20 anni (2000-2020). Un'analisi di contenuto è stata condotta su 15 numeri tematici, ossia 95 articoli pubblicati dalla Rivista. Al fine di documentare la posizione delle politiche educative nella Rivista durante gli ultimi due decenni, abbiamo identificato la provenienza degli autori e delle autrici e soprattutto tracciato l'evoluzione dei temi trattati dai collaboratori e dalle collaboratrici della Rivista. L'analisi è stata condotta a partire da cinque assi identificati sulla base dei dibattiti relativi alle politiche educative presenti nella letteratura (principalmente francofona): 1) mondializzazione e indagini internazionali; 2) riforme curriculari; 3) riforme di governo; 4) diversificazione delle forme di privatizzazione; e 5) scuola inclusiva. La letteratura ha permesso di mettere in prospettiva (sia in termini di oggetti che in termini di cambiamenti epistemologici) le preoccupazioni presenti nei contenuti dei numeri pubblicati dalla RSSE nel corso degli ultimi 20 anni nell'ambito delle politiche educative.

Parole chiave: Politiche dell'educazione; dibattito; Svizzera; internazionale; retrospettiva; ricerca; riforme

20 years of debates on education policies Contributions of the Swiss Journal of Educational Research (2000-2020)

Summary

This article provides a review of the contents of the thematic issues of the Swiss Journal of Educational Research (RSSE) dealing specifically with the issue of education policy, over a 20-year period (2000-2020). A content analysis was carried out on 15 thematic issues, representing 95 articles published in the Journal. In order to document the importance of education policies in the Journal over the last two decades, we identified the institutional affiliation of the authors and, above all, traced the evolution of the topics dealt with by the contributors to the Journal. This analysis was guided by five strands identified in the (mainly French-speaking) literature on education policies: 1) globalisation and international surveys; 2) curricular reforms; 3) governance reforms; 4) diversification of forms of privatisation; and 5) inclusive schools. This literature allowed us to put into perspective (both in terms of objects and in terms of epistemological shifts) the concerns present in the issues published by the SJER over the last 20 years in the field of education policies.

Keywords: Education policies; debate; Switzerland; international; retrospective; research; reforms

Cécile Mathou, post-doctorante à l'UCLouvain, travaille sur le marché du travail et les carrières des enseignant-e-s, ainsi que sur les transformations curriculaires dans l'enseignement obligatoire.
IACCHOS, GIRSEF, Place Montesquieu, B-1348 Louvain-la-Neuve
E-Mail : cecile.mathou@uclouvain.be

Danièle Périsset est professeure à la Haute école pédagogique du Valais. Ses recherches portent sur l'histoire et les politiques de l'éducation, notamment par rapport aux dispositifs de formation à l'enseignement.
Haute école pédagogique du Valais, Route du Simplon 13, CH-1890 St-Maurice
E-Mail : daniele.perisset@hepvs.ch

Gonzague Yerly, Université et Haute école pédagogique de Fribourg, travaille dans la formation des enseignant-e-s du primaire et du secondaire. Ses recherches portent sur les pratiques et les politiques d'évaluation en éducation.
Université de Fribourg, Rue P. A. de Faucigny 2, CH-1700 Fribourg
E-Mail : gonzague.yerly@unifr.ch